

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 4 décembre 2024

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-quatre, le 4 décembre 2024 à 20 heures, le Conseil Municipal légalement
En exercice : 11 convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur
Présents : 7 Christian EXCOFFON, Maire.
Excusés : 1
Absents : 3 Présents : : Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS ROMAIN, Thierry
Votants : 7 TEYPAZ, Dominique TEYPAZ, Laëtitia SOCQUET-JUGLARD, Gérard VIALIS.

Date de la convocation : Excusés : Marie-José LIGOUZAT
25/11/2024

Absent : Jacky MARIN-LAMELLET, Jérémie MONGELLAZ, Jean-Loup MARTIN.

A été élu secrétaire de séance : Laëtitia SOCQUET-JUGLARD

Délibération n° 2024-D46 – Décision modificative n°3 au budget principal de l'exercice 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants ;
Vu la délibération n°2024-D20 du Conseil Municipal en date du 10 avril 2024 clôturant le budget annexe les Panissats ;
Vu la délibération n° 2024-D21 du Conseil Municipal en date du 10 avril 2024 approuvant le budget principal de l'exercice en cours ;

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits pour faire face aux opérations financières et comptables ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents (7 voix pour) :

➤ **Approuve** la décision modificative n° 3 au budget principal de l'exercice 2024 arrêtée comme suit :

Désignation	DEPENSES	
	Diminution crédits	Augmentation crédits
Investissement		
D 10226/10 Taxe aménagement	6 250.00 €	
D 1641/16 Emprunts		6 250.00 €
D 212/21 - Opération 124 - Agencement et aménagement	7 000.00 €	
D 21538/21 - Opération 103 – Autres réseaux		7 000.00 €
D212/21 - Opération 112 - Agencement et aménagement	150 000.00 €	
D2131/21 - Opération 112 - Construction bâtiments publics		230 000.00 €
D2151/21 - Opération 112 - Réseaux de voirie	90 000.00 €	
D21538/21 - Opération 112 - Eclairage public		10 000.00 €
	*	*
	253 250.00 €	253 250.00 €
TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT	0.00 €	

Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifiée conforme et exécutoire.

Le Maire,
Christian EXCOFFON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300888-20241204-2024_D46-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/12/2024

